



Dépistage salivaire RT-PCR à l'École PIERRE VIENOT

Dans le cadre de la pandémie COVID-19, l'Éducation Nationale, en collaboration avec le laboratoire Bio Ard'Aisne, réalisera **au sein de l'école** le dépistage de votre enfant par test RT-PCR salivaire. Le dépistage salivaire est un acte indolore qui sera réalisé par des professionnels de santé (étudiants en médecine) déjà formés à l'opération et sensibilisés au contact avec les enfants.

Comment inscrire mon enfant ?

En complément du formulaire de consentement à remettre obligatoirement à l'école, il suffit d'inscrire votre enfant en allant sur le lien suivant <https://mon-laboratoire.com/ecole-pierre-vienot-primaire/> ou en flashant le QR code suivant :



Vous recevrez un email de confirmation de la prise de RDV (merci de vérifier vos spams).

Date limite d'inscription : 27 Mars 2022 à 14h

Quand aurais-je mes résultats ?

Pour un test réalisé le matin, les résultats sont rendus le soir. Pour un test réalisé l'après-midi, les résultats seront connus le lendemain avant 14h.

En cas de souci sur la réception de mes résultats à qui m'adresser ? Il faut s'adresser au laboratoire Bio Ard'Aisne, via son formulaire de contact présent sur son site internet

www.bioardaisne.fr